

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):
1. Non, a), b), c) et d) Sans objet.

2. A cause de la nature des travaux, seule une firme au Canada était en mesure de fournir des pièces de rechange et des éléments spéciaux pour la rénovation des serres.

3. Lord & Burnham Co. Ltd.—Le marché s'est chiffré à \$123,577.67.

4. a) (i) \$1,250.—Coût estimatif de la supervision des travaux d'architecture assurée par le ministère des Travaux publics. (ii) Nul.

a) et b) de (iii) à (x) Ce n'est qu'exceptionnellement que le ministère exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission, une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Nous annexons le détail des prix de revient par corps d'état, tel qu'il nous a été fourni par l'entrepreneur général. On y trouve les corps d'état dont on a exigé les noms.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général conviennent entre eux des dispositions du marché. En conséquence, la question de cautionnement d'exécution et de l'assurance en ce qui concerne les sous-entrepreneurs relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état

Rénovation des serres de l'institut de recherche sur les plantes, ferme expérimentale centrale, marché CR-67-2767	
Lord & Burnham Co. Limited	\$14,679.70
F. G. Bowie & Sons Ltd., entrepreneurs d'installations électriques	98,427.30
Honeywell Controls Ltd., entrepreneurs d'installations électriques	2,724.00
Lévesque Bros. entrepreneurs de peinture	4,500.00
Standard Plumbing & Heating	3,000.00

TRAVAUX PUBLICS—LE CONTRAT CR-67-2749 (DÉPÔT MILITAIRE DU PARC PLOUFFE)

Question n° 1150—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat CR-67-2749, le 13 septembre 1967, visant de remplacer le toit du Dépôt central de munitions et de matériel de guerre au parc Plouffe et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Après de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

[M. Paproski.]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):
1. Oui, a) On a reçu quatre soumissions et on les a ouvertes le 5 septembre 1967. b) La plus haute se chiffrait à \$73,986, la plus basse à \$67,500. c) La plus basse. d) Au moyen d'annonces publiques dans des journaux d'Ottawa et de Hull.

2. Sans objet.

3. Heather & Little Limited.

4. a) (i) \$2,875.—John Lunz (conseiller en installation des toits). (ii) Nul.

a) et b) de (iii) à (x) Ce n'est qu'exceptionnellement que le ministère exige que l'entrepreneur général dresse, sur la formule de soumission, une liste des noms des sous-entrepreneurs qu'il compte employer. Nous annexons le détail des prix de revient par corps d'état, tel qu'il nous a été fourni par l'entrepreneur général. On y trouve les corps d'état dont on a exigé les noms.

5 et 6. Le ministère et l'entrepreneur général conviennent entre eux des dispositions du marché. En conséquence, la question de cautionnement d'exécution et de l'assurance en ce qui concerne les sous-entrepreneurs relève uniquement de l'entrepreneur général.

Détail des prix de revient par corps d'état

Remplacement du toit, centre de munitions et de matériel de guerre, parc Plouffe, marché CR-67-2749

Administration	\$ 5,000
Toit	52,000
Tôle	10,500

TRAVAUX PUBLICS—LE CONTRAT CR-67-2732 (CENTRE DES DONNÉES)

Question n° 1152—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat CR-67-2732, le 30 août 1967, visant les compléments au matériel de climatisation et énergie électrique pour les ordinateurs au Centre des données et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministère des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtrage intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Après de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics):

1. Oui, a) On a reçu sept soumissions et on les a ouvertes le 22 août 1967. b) La plus haute soumission se chiffrait à \$51,500, la plus basse à \$32,300. c) La plus basse. d) Au moyen d'annonces publiques dans des journaux d'Ottawa et de Hull.

2. Sans objet.

3. T. P. Crawford Ltd.